



SANTÉ

## Un service de vaccination contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite

Êtes-vous à jour dans vos vaccinations ? Le centre communal d'action sociale de la Ville de Belfort propose une séance de vaccination gratuite chaque 1er jeudi du mois.

*Publié le 27 octobre 2020*

Ouvertes à tous les Belfortains, à partir de 6 ans, les séances de vaccination ont lieu chaque premier jeudi du mois.

Les vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite sont fournis gratuitement. Concernant la vaccination grippale, les personnes qui le souhaitent peuvent venir avec leur vaccin pour se faire vacciner. Pour rappel, la vaccination contre les virus grippaux saisonniers est recommandée pour les personnes à risque, notamment les personnes âgées, celles atteintes de certaines maladies chroniques, les femmes enceintes ou encore les personnes en situation d'obésité.

### Un rappel pour ne pas oublier la date

Chaque Belfortain peut également s'inscrire au CCAS sur le fichier vaccinal communal et bénéficier de conseils individuels et personnalisés, de la délivrance d'un certificat de vaccination et d'un rappel par courrier de la date de vaccination pour être toujours à jour.

## Infos +

Séance de vaccination tous les premiers jeudis du mois entre 17 h 30 et 18 h 30, sans rendez-vous, au CCAS, 14 bis rue du Général-Strolz.

Tél. 03 84 54 56 56

[> Télécharger le calendrier des vaccinations](#) toujours valable à ce jour.  
(Le calendrier 2021 n'a pas encore été édité par le Ministère de la Santé)



≡ RETOUR À LA LISTE

